

de négociations, et non par voie de soumissions pour la fourniture des divers équipements.

Souvent, du point de vue du gouvernement, les adjudications par voie de soumissions ne donnent pas entière satisfaction. Grâce à leurs accointances avec les membres du gouvernement au pouvoir, les gens comme ceux que je viens de décrire parviennent à persuader les autorités fédérales que les groupes qu'ils représentent sont en mesure d'offrir aux Canadiens ce qu'il y a de mieux en matière de fournitures dans le domaine envisagé. En conséquence de ces activités, les contribuables canadiens finissent par acheter des marchandises ou du matériel qui ne sont peut-être pas ce qu'il y a de mieux sur le marché. On les considère toutefois pour ce qu'il y a de mieux, parce qu'ils sont recommandés par des amis du gouvernement.

Cela comporte des risques et que tous les Canadiens et, en fait, le gouvernement, devraient s'en méfier. Je n'aimerais pas apprendre qu'une certaine firme a des employés qui pourraient écrire à des gens au Canada en ces termes: J'ai de la difficulté à me trouver des bureaux mais tant que je ne serai pas installé vous pourrez toujours entrer en rapport avec moi en téléphonant au bureau du premier ministre ou à celui du ministre des Transports. Celui qui recevrait pareille lettre pourrait faire le raisonnement suivant: Je ne sais si mon produit est aussi bon que les autres, mais si je puis avoir l'aide de ce type-là, j'aurai déjà 50 chances sur cent de vendre mon produit au gouvernement.

Je ne veux pas du tout laisser entendre qu'un membre du cabinet ou du gouvernement puisse consciemment et délibérément favoriser un certain produit pour la seule raison qu'un certain groupe ou une certaine personne le recommande, mais je prétends qu'il y a de nombreuses raisons inconscientes—et une association partisane d'une certaine durée est certainement l'une d'elles—qu'on ne peut s'empêcher de considérer plus d'une fois avant de les bannir de son esprit. J'aime à croire qu'il ne manque pas de raisons pour attirer les jeunes gens vers les nombreuses situations très proches des hautes sphères qui se présentent dans les services du gouvernement. J'aime aussi à croire qu'ils offrent une occasion idéale de formation pour les novices en sciences politiques, pour les politiciens en herbe. Mais il me répugne de penser que certains citoyens cherchent à tirer avantage de ceux avec lesquels ils s'associent par le genre d'activité que dénote, je le crains, la création de la firme que j'ai mentionnée.

Un autre point qui m'intéresse, mais je ne sais s'il relève strictement du ministre; peut-être est-ce du domaine du ministère des Travaux publics. J'espère toutefois que cela relèvera éventuellement de la compétence du ministre, même si ce n'est pas le cas à présent. Je songe à l'activité récente de certains des collègues du ministre pour ce qui est de la surface et du mobilier des bureaux. Je comprends que le gouvernement est au pouvoir pour au moins quatre ans; aucun doute là-dessus. Mais je ne crois pas que la décoration d'un bureau doive dépendre de ce que le gouvernement soit en minorité ou ait la majorité au Parlement. Cela ne devrait rien changer à la surface d'un bureau, au genre de meubles, etc.

Celui qui se porte candidat aux élections et réussit à se faire élire, puis, par surcroît, devient ministre, n'est pas tenu de s'entourer d'opulence, comme ce fut le cas trop souvent, semble-t-il, depuis les dernières élections générales. Nous ne sommes pas des maharajahs; même l'Inde n'en possède plus. Et il n'y a aucune raison pour que nous agissions comme des princes. Nous comporter ainsi c'est montrer aux Canadiens à quel point nous sommes cyniques, et combien ils devraient l'être envers les hommes politiques. Lorsque nous nous présentons aux électeurs d'une circonscription, nous leur demandons leur appui afin de pouvoir les aider. Je vous dis, monsieur le président, que peu importe qu'un représentant du peuple se serve d'une corbeille à papier d'un dollar ou de \$35; qu'il s'assoie dans un fauteuil de \$30 ou de \$300; cela n'a absolument rien à voir avec ce que l'on peut accomplir pour la population du Canada. Je conseille au ministre de surveiller de près la conduite de certains de ses collaborateurs. Il est peut-être nouveau venu au cabinet, mais il n'est pas né d'hier, j'en suis sûr. Je suis certain qu'il saura surveiller d'aussi près que possible l'argent des contribuables. Et je suis sûr également qu'il relèvera des cas de gaspillage et de prodigalité chez certains de ses collègues du cabinet. Si l'on doit y trouver du gaspillage et des folles dépenses, quel exemple peuvent-ils offrir, aux fonctionnaires?

• (4.10 p.m.)

Je ne doute pas qu'à l'avenir le ministre fera un travail remarquable et fera honneur à notre région. Je lui ai déjà dit et je n'hésite pas à le lui répéter; je suis bien prêt à lui accorder toute l'aide qu'il pourra me demander à n'importe quel moment car je crois que les problèmes de notre région l'occupent cons-